

Site de Tilloy-les-Mofflaines  
Formation apprentissage  
Formation certifiante de niveau 5  
Formation modulaire  
**RNCP39686**

## BTSA Génie des équipements agricoles

### Objectifs visés :

Être capable de :

- Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager.
- D'organiser les travaux sur un chantier d'aménagement.
- Réaliser des travaux d'entretien des végétaux.
- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux.
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Conditions d'admission, pré requis :

Avoir un diplôme de niveau 4 - Avoir entre 15 et 29 ans révolus

### Modalités d'accès :

Entretien individuel - Test de positionnement.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

2 ans.

1350 heures en centre – 675 heures par année de formation.

### Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Un accompagnement personnalisé :

- Individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE).
- Accompagnement de chaque apprenti par un formateur référent.
- Accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap.

Des locaux adaptés :

- Plateaux techniques : hall maçonnerie, arboretum, terrains de pratique pour l'entretien et les créations paysagères, un atelier mécanique.
- Centre de Documentation et d'Information.
- Centre De Ressources.
- Salles informatiques.

**Contenu de la formation :**

- **C1** : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui  
**C2** : Construire son projet personnel et professionnel  
**C3** : Communiquer dans des situations et des contextes variés
- **C4** : Assurer un appui technique  
**C5** : Organiser le travail et les activités mobilisant des agroéquipements dans un contexte de transition  
**C6** : Commercialiser des agroéquipements dans un contexte de transition  
**C7** : Présenter un équipement en situation  
**C8** : Accompagner les transitions en agroéquipement

**Dispositif d'évaluation de l'action :**

L'obtention de l'examen se fait pour 50% en Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) et pour 50% en épreuves ponctuelles terminales

**Rémunération :**

Selon grille du salaire de l'apprenti. Nous contacter.

**Débouchés :**

Le/La titulaire de ce diplôme peut exercer son activité dans/chez :

- Des exploitations agricoles et forestières
- Des coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA)
- Des entreprises de travaux agricoles (ETA)
- Des constructeurs de matériels

**Poursuite de formation possible :**

Certificats de Spécialisation en rapport avec le domaine d'expertise.

Contact :

Secrétariat : [cfa.arras@educagri.fr](mailto:cfa.arras@educagri.fr) – Tél. : 03 21 60 73 17

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Possibilité hébergement.
- Lignes de bus, gare SNCF.

Taux de réussite aux examens : Ouverture de formation

Taux de satisfaction : Ouverture de formation

Taux d'insertion professionnelle : Ouverture de formation